

2026

PROGRAMME D'EXCELLENCE EN ÉDUCATION  
ARTISTIQUE ET CULTURELLE

# Dix Mois d'École et d'Opéra

En partenariat avec  
l'Opéra National de Paris

2027



## SOMMAIRE

↳ Présentation du programme	3
↳ Fonctionnement du programme	4
↳ Etapes du programme	8
↳ Charte du programme	11
↳ Contacts	12



@J'adore ce que vous faites

## ↳ Présentation du programme

*Dix Mois d'École et d'Opéra* (DMEO) est un programme d'Éducation Artistique et Culturelle ambitieux, fondé sur un partenariat entre l'Opéra national de Paris et les Rectorats de Paris et Versailles depuis 1991. Il est destiné aux élèves relevant de l'Éducation prioritaire et n'ayant pas facilement accès à certaines formes d'art et de culture. Le programme, fondé sur le partage, offre à de nombreuses équipes la possibilité de construire sur deux années des parcours singuliers contribuant à la réussite des élèves ainsi qu'à l'égalité des chances. Il constitue un levier d'émancipation et d'intégration sociale pour tous les élèves concernés.

Il rassemble plus de 800 élèves, issus d'écoles maternelles, élémentaires, de collèges, de lycées. Il repose notamment sur la rencontre avec les métiers du spectacle.

Chaque équipe, accompagnée par les professeurs coordonnateurs du programme DMEO, avec l'appui des DAAC, élabore un projet pédagogique interdisciplinaire liant la classe et l'Opéra national de Paris, en appui sur les trois piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle : la rencontre avec les œuvres, les pratiques artistiques et l'acquisition des connaissances.

Intégré à la scolarité pendant deux années, le projet se nourrit de la programmation de l'Opéra et s'articule autour des ressources proposées par l'Opéra national de Paris. Il s'adapte au profil spécifique de la classe et enrichit le parcours de chaque élève.

Les élèves effectuent des visites, des rencontres et assistent à plusieurs spectacles de ballet et d'opéra, en représentation ou en



@Sarah Vogelien

répétition. Les équipes pédagogiques ont la possibilité de mettre en place des ateliers de pratique artistique dans le prolongement de leur projet.

Les parcours sont adaptés à chaque type de classe et aux spécificités de leurs enseignements. Des actions à destination des familles sont régulièrement organisées afin que les parents soient impliqués dans le projet DMEO aux côtés de leurs enfants.

Ce programme participe au désir d'apprendre des élèves, en stimulant leur curiosité intellectuelle et leur regard critique.

Il contribue pleinement à leur réussite scolaire.



## ↳ Fonctionnement du programme

### → Conditions d'accès au programme

Le programme aura pour vocation à rayonner sur d'autres classes selon les modalités suivantes:

- Être un établissement scolaire s'inscrivant dans un réseau d'éducation prioritaire, éloigné de l'art et de la culture ou proposant un enseignement professionnel (SEGPA, EREA, lycée professionnel). Les instituts médico-éducatif (IME) sous contrat peuvent candidater.
- Pour l'académie de Versailles afin de favoriser le rayonnement du programme, celui-ci concernera au moins 3 classes , 2 classes pour les EREA.
- L'une d'elles, dite « classe pilote », mène le projet principalement avec l'Opéra de Paris. Les autres, dites « classes satellites » sont associées à un partenaire culturel de proximité.
- Constituer une équipe pédagogique complète et stable autour de la classe, s'engageant à travailler en interdisciplinarité pendant deux ans autour d'un projet co-construit.
- Trois coordonnateurs seront désignés, un pour la classe pilote, un pour chaque classe satellite.
- Signer la charte *Dix Mois d'École et d'Opéra* (à la fin de ce dossier).



Le professeur coordonnateur et le chef d'établissement s'engagent à :

- Faciliter la mise en place du projet (rencontres, visites, sorties, etc).
- Prévoir des créneaux dédiés aux ateliers de pratique artistique.
- Favoriser une stabilité des équipes pédagogiques aux cours des deux années.
- Accorder un accès privilégié aux formations proposées par la DAAC dans le cadre du plan académique de formation pour les professeurs engagés.
- S'engager activement dans une politique de généralisation de l'EAC dans l'établissement, en appui sur le programme DME0 et en utilisant notamment les moyens du Pass culture.

### → Mise en oeuvre du projet et ateliers de pratique artistique

Les équipes pédagogiques sont encouragées à mettre en place, avec le soutien de l'Opéra et des partenaires de proximité, des ateliers de pratique artistique dans des domaines variés. Le travail doit articuler la démarche de l'artiste, le projet pédagogique et les différentes ressources apportées par l'Opéra et/ou l'opérateur de proximité (rencontres, visites, spectacles). Cette pratique artistique sensible contribue pleinement à l'appropriation des projets par les élèves.

Les ateliers de pratique artistique pourront être complétés et enrichis, pour la voie professionnelle en particulier, d'une dimension technique et/ou scientifique.





### → Les étapes préliminaires

- Avant le dépôt de la candidature, les professeurs coordonnateurs du programme ainsi que les conseillers des DAAC de chaque académie sont à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.

- Date butoir de retour des candidatures : **mercredi 6 mai 2026 avant 12h00.**

**Le dossier de candidature est à renseigner sur ADAGE**

- 7 mai 2026 : réunion du comité technique qui statue sur les classes intégrant le programme



## ↳ Etapes du programme

### Les temps forts pour les enseignants

- **Formation des équipes** entrant dans le dispositif : **mardi 26 mai (matin) et mercredi 24 juin (apm)**.
- **Bilan d'étape** dans l'établissement ou en visioconférence et remise des productions d'élèves (entre janvier et mars).
- **Lancement de la saison DMEO** : dès la rentrée de septembre, l'Opéra national de Paris et les DAAC rassemblent les chefs d'établissements et les équipes pédagogiques de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> année impliqués dans le programme pour une demi-journée de formation en présentiel.
- Réunion de fin d'année en soirée, hors temps scolaire.
- **Présentation des projets** en novembre, une demi-journée de formation en présentiel.

## Les temps forts pour les élèves

- **Visites** : de septembre à janvier, les élèves visitent l'Opéra Bastille et le Palais Garnier. C'est pour eux une première étape importante de leur parcours.

- **Rencontres** : les classes pilotes rencontrent différents professionnels de l'Opéra. Ces rencontres sont préparées avec les élèves puis font l'objet d'un réinvestissement en classe. Ils découvrent les métiers techniques, artisanaux, administratifs et artistiques de l'Opéra national de Paris, approfondissant ainsi une réflexion sur la transmission des savoir-faire. Les classes satellites pourront organiser des rencontres avec la structure partenaire de proximité.

- **Spectacles** : Tous les élèves des classes pilotes assistent au minimum à un opéra et à un ballet dans l'année ainsi qu'à des répétitions de spectacles lyriques et chorégraphiques.

Les classes « satellites » bénéficient d'une visite, d'un spectacle ou d'une répétition à l'Opéra.

- **Présentations** : En fin de saison, les élèves proposent spectacles, expositions, documentaires, maquettes et autres ouvrages dans leur établissement scolaire, sur des plateformes numériques ou dans les structures culturelles de proximité. Ces temps forts publics permettent aux élèves de partager et de valoriser leur implication dans le projet.

## Les temps forts pour les parents d'élèves

Une visite du Palais Garnier est proposée aux familles et aux personnels des établissements.

- Les parents peuvent encadrer une classe avec les professeurs lors d'une visite, d'une répétition ou d'une soirée spectacle.

- Les familles sont invitées aux restitutions tant dans les établissements et lieux partenaires qu'à l'Opéra.



## ↳ Valorisation des projets

### *Le Journal Dix Mois d'École et d'Opéra*

Les élèves sont invités à partager leurs expériences dans les pages du journal.

Courant mars, les équipes pédagogiques présentent et remettent les productions des élèves qui viendront illustrer le journal.

Fin d'année scolaire : parution et diffusion du journal auprès des différents acteurs et partenaires.

### *La journée des rencontres artistiques*

Il est proposé aux classes DMEO qui le souhaitent un temps fort à l'Opéra Bastille pour restituer les ateliers de pratiques artistiques traversés, en présence des artistes intervenants.

# Charte du programme Dix Mois d'École et d'Opéra

- Le projet pédagogique s'inscrit dans le projet d'établissement. La durée de participation au programme *Dix Mois d'École et d'Opéra* est fixée à 2 ans et doit concerner **la même classe pilote**, les classes satellites pouvant évoluer d'une année à l'autre.
- Le règlement intérieur de l'établissement scolaire s'impose à toutes les activités menées dans le cadre de ce programme pédagogique, quel que soit le lieu et quelle que soit la structure où se déroule cette activité.
- Le chef d'établissement s'engage :
  - . A faciliter la mise en place du projet, à prévoir des créneaux dédiés aux ateliers de pratique artistique, à favoriser une stabilité des équipes pédagogiques au cours des 2 années.
  - . A libérer les équipes concernées pour les deux demi-journées de formation (lancement de saison et présentation des projets) et à faciliter l'accès aux formations proposées par les DAAC.
- Le programme *Dix Mois d'École et d'Opéra* s'inscrit au coeur de l'acte éducatif, il est intimement lié à la démarche pédagogique et concerne toutes les disciplines. Il vise, par un contact suivi avec les métiers du spectacle et la création artistique, à rendre l'acquisition des savoirs concrète et vivante.
- Chaque classe impliquée dans le programme *Dix Mois d'École et d'Opéra* doit pouvoir exercer un rayonnement sur l'ensemble de l'établissement, au moyen de productions diverses susceptibles de fédérer tous les élèves de l'établissement.
- Le coordonnateur et au moins 2 professeurs de chaque équipe participent aux réunions et aux stages de formation. Ces moments contribuent à créer une communauté pédagogique inter-établissements. Ils sont pensés pour permettre aux équipes de s'appuyer sur l'ensemble des ressources pédagogiques mises à disposition par l'Opéra de Paris et les DAAC de Paris et Versailles pour l'élaboration et le suivi des projets de classes. Ils permettent également de créer des moments d'échange entre les équipes des établissements.
- Les différentes activités entreprises à l'Opéra et à l'École donnent naissance à des productions d'élèves présentées par les élèves eux-mêmes (expositions, spectacles, films, photos, ...) aux différentes équipes pédagogiques, aux élèves des établissements scolaires, à leurs parents, aux personnels de l'Opéra et aux différents partenaires des structures de proximité. Toutes ces productions sont susceptibles d'être valorisées par *Dix Mois d'École et d'Opéra* sur différents supports.
- Par respect pour le travail des professionnels et des élèves qu'ils reçoivent, les spectacles, visites et rencontres doivent faire l'objet d'une préparation puis d'un réinvestissement à l'intérieur des cours sous forme orale et/ou écrite. Il est toujours préférable de reporter une activité insuffisamment préparée. Il est indispensable qu'au cours des deux années du programme tous les élèves soient sensibilisés à l'importance de chaque temps fort dans le cadre des projets.
- La non-constitution d'une équipe pédagogique ne permet pas le maintien de l'établissement dans le programme *Dix Mois d'École et d'Opéra*.
- L'établissement doit renseigner les effectifs réels du programme dans l'application ADAGE.

**L'ENGAGEMENT A RESPECTER CETTE CHARTE SE FAIT DANS L'APPLICATION ADAGE.**

**LE NON-RESPECT DE CETTE CHARTE PEUT REMETTRE EN QUESTION, APRES AVIS DU COMITÉ DE PILOTAGE, LA PARTICIPATION DE L'ÉTABLISSEMENT AU PROGRAMME.**

## **Rectorat de Versailles - DAAC :**

Délégation Académique à l'Éducation Artistique et  
Culturelle

3 boulevard de Lesseps,  
78017 Versailles cedex

**Barbara Carreno**, Conseillère danse, patrimoine et histoire  
des arts, coordinatrice des professeurs relais

[barbara.carreno@ac-versailles.fr](mailto:barbara.carreno@ac-versailles.fr)

## **Académie de l'Opéra national de Paris - Dix Mois d'École et d'Opéra**

**Hervé Cochet**, Professeur coordonnateur du programme  
Dix Mois d'École et d'Opéra pour le Rectorat de Versailles

Tél : 01 40 01 20 96 / [hcochet@operadeparis.fr](mailto:hcochet@operadeparis.fr)

**Wéllé Koné**, Cheffe de service EAC à l'Académie de  
l'Opéra national de Paris

Tél : 01 40 01 17 47 / [wkone@operadeparis.fr](mailto:wkone@operadeparis.fr)

**Académie de l'Opéra national de Paris**

120 rue de Lyon , 75012 Paris

Dix Mois d'École et d'Opéra / [dmeo@operadeparis.fr](mailto:dmeo@operadeparis.fr)

